

Contrats pluriannuels d'assainissement

Rapport n° CP/2011/12

Service gestionnaire :

Direction agriculture, espace rural et environnement - Service administration générale

Résumé :

Le présent rapport vise à proposer l'approbation du programme prévisionnel des travaux annexé aux contrats.

J'ai l'honneur de soumettre à votre approbation, conformément à la délibération du conseil général du 20 mars 2008, l'avenant au contrat pluriannuel suivant :

-avenant au contrat pluriannuel d'assainissement entre l'agence de l'eau Rhin-Meuse, le département et le SIA de la Zinsel du Sud pour la période 2007-2010, portant sur un montant total de travaux de 1 573 000 € H.T et une aide globale du département de 336 050 €, la participation de l'agence de l'eau s'élevant à 421 460 €. L'avenant porte sur une diminution des aides de l'agence de l'eau (abandon de la construction du bassin de dépollution de Dossenheim-sur-Zinsel) et le report de la date butoir pour engager et achever tous les travaux du contrat (du 15 mai 2011 au 10 mai 2013).

Je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

La commission permanente du Conseil Général, statuant par délégation et sur proposition de son président, approuve dans les conditions précisées par le rapport, l'avenant au contrat pluriannuel d'assainissement à intervenir entre l'Agence de l'eau Rhin-Meuse, le département et le SIA de la Zinsel du Sud.

Elle autorise par ailleurs son président à signer ce contrat au nom du Département.

Strasbourg, le 21/12/10

Le Président,



Guy-Dominique KENNEL